

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 17/07/2020

Séance du 23 Juillet 2020.

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Pour : 11 Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt le Vingt Trois Juillet à 18h30 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de Mr Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL -MINAZZO D, HOMBERT B,
THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C,

Absents excusés : KROGSDALH A procuration à SIEGEL R, QUEVEREUX M
procuration à BRUNEL MINAZZO D, NICAISE V procuration à GILHET B,

Objet : Désignation d'un correspondant défense

La circulaire du Ministère de la Défense du 26 octobre 2001 a organisé la mise en place d'un réseau de correspondants défense dans chaque commune. Suite au renouvellement du Conseil Municipal il convient désigner un correspondant défense.

Cet élu a vocation d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce à des actions de proximité.

Il est, à ce titre, pour sa commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Benoit GILHET.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner Monsieur Benoit GILHET « correspondant défense ».

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture
Le

PREFECTURE
DE L'HÉRAULT

28 JUIL. 2020

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Le Maire,
SIEGEL R.



MORESMAU JP.

THEULE JC.

KROGSDALH A.

BRUNEL MINAZZO D.

GILHET B.

STEHLE C.

VEDEL P.

HOMBERT B.

NICAISE V.

QUEVEREUX M.